

PRUSSE

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ PRUSSienne ¹

Il y a un quart de siècle, le 6 février 1864, un certain nombre d'hommes estimés et considérés se réunirent pour fonder, sur les bases posées par la conférence tenue à Genève en octobre 1863, une association dans le but de soigner et de secourir volontairement les soldats malades et blessés de l'armée nationale, dont une partie se trouvait précisément alors engagée dans la guerre contre le Danemark. De ces hommes, qui signèrent un appel publié le 15 février 1864 et par lequel la Société fit connaître son existence, un petit nombre seulement sont encore vivants ; il ne reste presque que S. A. le prince Henri XIII de Reuss, qui fut le premier président de la Société et S. E. le comte Otto de Stolberg-Wernigerode, qui en est le président actuel.

Le 25^e anniversaire de la fondation de la Société a été célébré à Berlin, le 6 février dernier, par une fête commémorative solennelle.

Le premier vice-président du Comité central prussien, M. le conseiller de gouvernement Hass, avait réuni la veille autour de lui, dans un souper à l'Hôtel central, les membres du Comité et un certain nombre de représentants des sociétés de province et de celles des autres Etats allemands. La solennité commémorative proprement dite, à laquelle fut jointe l'assemblée générale de la Société prussienne, eut lieu le 6 février 1889, à 11 heures du matin, dans la salle ronde du palais impérial, ainsi que l'avait ordonné la protectrice de la Société, S. M. l'impératrice Augusta. LL. MM. l'empereur et l'impératrice régnante daignèrent honorer quelques instants l'assemblée de leur présence. De nombreux invités, occupant des postes officiels élevés, assistaient à cette réunion, à laquelle un grand nombre de sociétés nationales allemandes de la Croix-Rouge et de sociétés provinciales prussiennes avaient envoyé des délégués.

En l'absence du président du Comité, M. le comte de Stolberg-Wernigerode, malheureusement retenu par la maladie, le premier

¹ Extrait du *Kriegerheil*, février 1889, n^o 2.

vice-président, M. Hass, ouvrit la séance par un discours, dans lequel, au nom du Comité central, il présenta à la haute protectrice de la Société, S. M. l'impératrice Augusta, les hommages respectueux du Comité. Il la remercia d'avoir, dans ce jour de fête, donné à la Société une nouvelle marque de son vif intérêt en honorant cette assemblée de sa présence, malgré l'état de sa santé, et en lui ayant procuré celle de LL. MM. l'empereur et l'impératrice. M. Hass salua ensuite S. E. le ministre de la guerre, ainsi que le commissaire impérial et inspecteur militaire des secours volontaires, dont le précieux concours a tant facilité l'organisation de la Croix-Rouge. Il adressa des paroles de bienvenue aux représentants des autres sociétés allemandes, ainsi qu'aux délégués des sociétés de province et de celle de Berlin. L'orateur prit acte, avec une joie sincère, du fait que, parmi les membres actuels du Comité central figure encore S. A. le prince Henri XIII de Reuss qui, il y a 25 ans, revenant de Genève et encore sous l'impression de ce qu'il y avait vu et entendu, prit l'initiative de la fondation de la Société prussienne, dont il fut longtemps le premier président. M. Hass annonce enfin que la Direction de la Société autrichienne, ainsi que la Société britannique de la Croix-Rouge, ont envoyé leurs sincères félicitations, et que la Société a reçu également des adresses de félicitations des Sociétés de Bavière, du grand-duché de Hesse, d'Oldenbourg, de Hambourg et de Francfort-sur-le-Mein.

M. le conseiller de cabinet de S. M. l'impératrice Augusta et chambellan royal, baron de Knesebeck, donna ensuite lecture de la lettre suivante de la protectrice de la Société :

« Lorsque je reporte mes regards en arrière sur les années écoulées depuis la fondation de la Croix-Rouge, au 6 février 1864, j'éprouve en ce jour la satisfaction, en ayant conscience des résultats obtenus jusqu'à présent, de pouvoir penser avec reconnaissance à ceux qui ont mis alors la main à l'œuvre pour cette bonne cause. A cette grande et remarquable époque sont indissolublement liées les bénédictions d'un travail pacifique qui s'est consacré à l'amour du prochain, à l'abri de cet emblème de la protection et de l'assistance réciproque, reconnu et respecté par toutes les nations. Mais, dans ce domaine, nous ne pouvons séparer de nos souvenirs la mémoire sacrée du premier protecteur royal de la Société, qui, par ses dispositions libérales et philanthropiques, a

facilité ce travail et a amené ses fruits à leur maturité. Que son exemple de persévérance soit jusqu'à la fin l'étoile qui guide tous ceux qui poursuivent cette œuvre ou qui seront à l'avenir appelés à s'en occuper. Il n'y a qu'une collaboration continue, désintéressée et multiple des associations d'hommes et de femmes qui puisse, en temps de paix, rendre profitables des mesures préparatoires, lesquelles constituent un impérieux devoir envers notre roi et seigneur, envers l'armée et envers la patrie entière. Que Dieu nous soit en aide.

« Berlin, 6 février 1889.

« AUGUSTA. »

Le délégué de la Société bavaroise, M. le général-major chevalier de Xylander, exprima en termes chaleureux, au nom des associations allemandes de la Croix-Rouge, les vœux que celles-ci forment pour la prospérité de la Société prussienne, et lui apporta de leur part l'assurance, qu'en cas de besoin, elle pourrait toujours compter sur les sentiments de solidarité des autres associations.

Puis, M. le conseiller intime de santé, Dr Brinkmann, prit la parole et prononça un important discours de circonstance, dont nous ne pouvons donner qu'un résumé.

L'orateur rappela d'abord la mémoire du défunt empereur Guillaume, qui fut toujours pour la Société un bienveillant protecteur, qui prit d'année en année une part plus grande à ses travaux et auquel elle put toujours recourir dans les temps difficiles. Son assistance et son appui n'ont jamais fait défaut à la Société, et souvent, par une parole, il a su la stimuler et l'encourager à de nouveaux travaux. Son souvenir sera pour la Société, comme pour la patrie entière, un souvenir sacré. Avec sa sœur, la Fondation de l'empereur Guillaume pour les invalides, la Société prussienne pleure la mort de l'empereur Frédéric III, sous la protection duquel ces deux associations ont pu faire tant de bien aux invalides de la guerre. Parlant de S. M. l'impératrice Augusta, M. Brinkmann constate que, dans le développement des institutions de la Société, on reconnaît sans cesse son influence bienfaisante et sa puissante intervention. Le nom de la haute protectrice de la Société est inscrit à chaque page de son histoire. L'aveu public que, sans son secours, la Société n'aurait pas pu satisfaire

aux devoirs qui incombent à l'assistance volontaire, est le meilleur témoignage de reconnaissance qu'elle puisse déposer aux pieds de Sa Majesté. La Société conserve aussi un souvenir mélancolique de tous les hommes qui ont travaillé pour elle, qui ont porté le poids des labeurs et des responsabilités et qui, maintenant, ne sont plus. De beaucoup d'entre eux on peut dire : Ils sont morts pour la patrie !

Après que, conformément aux décisions de la conférence de Genève, la Société prussienne eut été fondée, le 6 février 1864, elle ne joua cependant qu'un rôle peu important pendant la guerre du Schleswig. Les idées qui avaient inspiré la conférence de Genève étaient encore trop peu développées, les conditions dans lesquelles on se trouvait paraissaient encore insolites. Ce ne fut que lorsque les décisions de la conférence de Genève eurent reçu une forme précise et en quelque sorte légale, et eurent été sanctionnées par les gouvernements, sous la forme de la Convention de Genève du 22 août 1864, que la Société put se développer et s'étendre sur une base solide. Puis, le 19 avril 1865, une puissante impulsion lui fut donnée, lorsque LL. MM. le roi et la reine daignèrent la prendre sous leur protection, et lui donnèrent par là un développement qui alla croissant sans cesse d'année en année.

Avant que les préparatifs en vue de la guerre fussent terminés, avant que le réseau des associations qui devait couvrir le pays fût achevé (il n'y avait des sociétés provinciales qu'en Saxe et en Silésie), et peu de temps après que, le 7 mai 1866, la Société eut été reconnue comme corporation, la guerre éclata. On sait avec quel empressement le peuple entier procura, pendant cette guerre, des secours volontaires. L'argent et les secours personnels abondèrent, et cependant il faut reconnaître que l'organisation de la Société était alors si incomplète, et les principes qui doivent guider l'assistance volontaire à la guerre encore si peu connus, qu'une fâcheuse dissémination des secours aurait eu lieu infailliblement, sans la nomination du comte Eberhard de Stolberg-Wernigerode aux fonctions de commissaire royal et inspecteur militaire des secours volontaires auprès des armées en campagne. On eut ainsi une autorité supérieure, qui régla l'emploi de l'assistance volontaire en matériel et en personnel et mit de l'ordre dans la distribution des secours. La guerre de 1866 fut, pour la Société prussienne, un excellent apprentissage, et confirma absolument les

recommandations de la conférence de Genève, d'affermir, en temps de paix, l'organisation des sociétés, d'assurer leur collaboration avec les représentants du gouvernement et de faire des préparatifs dès les temps de paix. Après la guerre, la Société s'efforça d'exécuter la recommandation de sa haute protectrice : « de concentrer tous les efforts qui se faisaient en Prusse dans le domaine des secours à fournir à l'armée. » Cette tâche était devenue difficile. L'indifférence avait envahi même les cercles qui avaient déployé la plus grande énergie pendant la guerre. Des appels réitérés, la publication d'un organe spécial, le « Kriegerheil, » des concours, la participation de la Société à l'exposition universelle de 1867, tout cela, et d'autres mesures encore, ne réussirent pas à réveiller l'intérêt de la population. Tout ce que l'infatigable ardeur des hommes qui étaient à la tête de l'association put faire fut de la maintenir en l'état, de la fortifier intérieurement et de nouer des relations étroites avec les sociétés de la Confédération du Nord.

Par ses travaux préparatoires le Comité central sut se conquérir la confiance des autorités. Puis une nouvelle impulsion fut donnée par les conférences de Wurzburg et de Paris en 1867, par le Congrès de Genève en 1868, dans lequel furent proposés les articles additionnels à la Convention de Genève, enfin, par la publication des mémoires de Moynier, d'Appia, de Löwenhardt, provoqués par un concours ouvert par la Société, ainsi que par l'ouvrage remarquable de Löffler. Le Comité central mit, à cette époque, tous ses soins à augmenter le personnel sanitaire pour le cas de guerre. Une statistique exacte du personnel qui pouvait être fourni par les ordres catholiques et les maisons de diaconesses montra la nécessité absolue de faire quelque chose dans cette direction. Un précieux auxiliaire fut donné à la Société par la fondation, le 11 novembre 1866, à l'instigation de S. M. la reine, de la Société patriotique des dames. C'est à la même initiative qu'est due l'importante conférence sanitaire tenue à Berlin au printemps de 1867. Les efforts faits déjà au sein de la Société pour amener les sociétés de secours à prêter leur assistance, en temps de paix, dans des cas qui nécessitent, comme la guerre, une intervention prompte et bien ordonnée, efforts qui avaient eu pour résultat d'engager les sociétés filiales à employer leurs infirmières à soigner des malades pauvres, aboutirent à la présentation, lors

de la conférence de Berlin de 1869, d'un mémoire sur l'activité des sociétés de secours en temps de paix, et aux propositions du Comité central prussien. Ces propositions servirent de base aux résolutions prises, le 27 mars 1869, sur l'ensemble de l'activité en temps de paix.

Cette dernière conférence fut de la plus haute importance pour l'assistance volontaire dans l'Allemagne entière, en ce que, après l'adjonction des sociétés nationales des autres Etats du nord de l'Allemagne, les délégués des sociétés de la Bavière, de la Saxe, du Wurtemberg, de Bade et de Hesse se réunirent aux délégués de la Société prussienne dans une conférence qui aboutit, le 20 avril 1869, à « l'organisation générale des associations allemandes de secours aux soldats malades et blessés à la guerre. » Presque en même temps parut, le 29 avril 1869, « l'instruction sanitaire pour les armées en campagne, » dont les dispositions sur l'assistance volontaire à la guerre amenèrent le Comité central prussien à provoquer une reconnaissance officielle, aussi précise que possible, de l'organisation de la Société.

L'orateur rappelle avec reconnaissance les services rendus à la Société par trois membres éminents du Comité central que la mort lui a enlevés; ce sont : Rodolphe de Sydow, qui, jusqu'à son dernier soupir, consacra son activité au développement de la Société; — Frédéric Löffler, qui fut délégué par le gouvernement à la conférence de Genève, qui participa à la conclusion de la Convention de Genève et aux délibérations sur les articles additionnels, et qui rendit des services éminents à l'occasion de la réforme de l'organisation sanitaire militaire; — enfin, Bernhard de Langenbeck, dont le nom est étroitement lié à l'histoire de la chirurgie militaire depuis 1848, qui fut un précieux appui pour la Société depuis sa fondation, et qui veilla sans cesse à ce qu'elle ne restât pas en arrière des progrès accomplis par la chirurgie militaire.

Le tableau de l'activité de la Société prussienne tracé par M. Brinkmann laisse de côté ce qui concerne la guerre de 1870. L'activité du Comité central prussien se confond depuis ce moment avec celle du Comité central des associations allemandes, car cet organisme, qui avait été créé pour les besoins de la guerre, rendit de tels services qu'il fut désormais maintenu, même en temps de paix, pour le plus grand bien de l'œuvre; on peut dire maintenant qu'il a fait ses preuves.

Passant rapidement en revue les progrès accomplis depuis la dernière grande guerre, l'orateur signale en premier lieu la situation qui a été faite à la Société vis-à-vis des autorités, par le « Plan d'organisation de l'assistance volontaire en campagne » du 3 septembre 1887, il rappelle l'accord intervenu le 25 mai 1887 pour régler les rapports entre la Société et l'Association patriotique des dames, l'installation faite par les deux sociétés de dépôts de modèles, etc. Une des tâches les plus importantes de ces deux associations a été la formation d'infirmières. Le nombre de celles-ci s'élève à 980, qui ont occasionné une dépense de 300,000 Mk. Dans le même domaine, la Société est arrivée, avec le concours des sociétés militaires, à former des brancardiers et à organiser le service du transport des blessés. Enfin, la question de l'organisation et de la formation des infirmiers a reçu une solution, par la fondation de l'Association des infirmiers volontaires, qui comprend actuellement 13 sociétés, 331 membres extraordinaires et 574 membres actifs, la plupart faisant partie de la jeunesse universitaire.

L'organisation d'ensemble des associations allemandes, sous la direction du Comité central, qui, depuis 1880, prit le nom de Comité central des associations allemandes de la Croix-Rouge, n'a pas fait ses preuves seulement à la guerre, elle a aussi porté des fruits abondants en temps de paix. Elle a manifesté sa vitalité non seulement à l'intérieur, mais aussi dans le domaine international, notamment pendant les guerres russo-turque et serbo-bulgare. Enfin, il est fait mention de la participation du Comité central et des sociétés aux expositions et aux conférences internationales, ainsi que des concours dont S. M. l'impératrice a été l'instigatrice.

Après ce discours et la lecture d'un télégramme de félicitations de la Société bavaroise, le président présenta, sur les travaux de la Société prussienne pendant les années 1887 et 1888, un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

Sans parler de la perte irréparable que la Société a éprouvée par la mort de son haut protecteur S. M. l'empereur et roi Guillaume I^{er}, le Comité central a vu, pendant les deux dernières années, plusieurs de ses membres enlevés par la mort. Les vides ont été comblés et la direction, de nouveau au complet, se compose actuellement de : S. E. le comte Otto de Stolberg-Wernigerode, président ; M. le conseiller de gouvernement Hass, premier

vice-président ; M. le conseiller intime supérieur de gouvernement et directeur ministériel von Bötticher, second vice-président ; M. le vice-président de la direction de la Banque impériale Dr Koch, premier secrétaire ; M. le procureur général Lademann, second secrétaire, et M. le conseiller intime de commerce von Bleichröder, trésorier.

Une circonstance qui aura une influence considérable sur le développement ultérieur de la Société a été l'approbation, accordée le 3 septembre 1887, au « Plan d'organisation de l'assistance volontaire aux malades en temps de guerre¹, » en vertu de laquelle les sociétés de la Croix-Rouge et les ordres de chevalerie sont seuls autorisés à collaborer, en temps de guerre, avec le service sanitaire militaire. Cette prérogative accordée aux sociétés de la Croix-Rouge leur impose des obligations étendues, auxquelles elles doivent se mettre en mesure de satisfaire sans attendre qu'une guerre éclate.

Les associations d'hommes qui, à la fin de la guerre franco-allemande, avaient atteint, en Prusse, l'apogée de leur développement, car on comptait 9 associations provinciales, 4 associations de district, et 309 sociétés filiales, mais dont 175 avaient complètement suspendu leur activité pendant les années qui suivirent, ces groupes, disons-nous, sont aujourd'hui au nombre de 11 associations de province, 4 associations de district et 302 sociétés filiales.

Les conventions conclues par le Comité prussien avec divers établissements et associations qui s'occupent de former un personnel sanitaire, pour qu'ils le mettent, en cas de besoin, à sa disposition, sont restées en vigueur. En vertu de ces conventions, 980 infirmières et 200 infirmiers auraient pu, en cas de guerre, pendant l'année 1888, être mis sous les ordres du Comité central ; dans ces chiffres ne sont pas compris ni le personnel sanitaire des établissements qui ont traité directement avec des sociétés provinciales et filiales, ni les membres de l'Association des infirmiers volontaires, dont le nombre s'élevait à plus de 340 complètement formés.

La somme totale dépensée par le Comité central prussien, depuis qu'il existe, pour former du personnel sanitaire, s'est élevée à 297,450 Mk.

¹ Voyez *Bulletin* T. XIX, p. 17, le résumé de cette ordonnance.

Conformément aux vœux exprimés à plusieurs reprises par la Société, des colonnes sanitaires ont été créées dans 107 villes de Prusse, avec le concours des sociétés militaires. Le nombre de leurs membres est de 3,517, dont, en cas de guerre, 1529 seront appelés sous les drapeaux et 1988 resteront au service des colonnes sanitaires. La caisse du Comité central a dépensé jusqu'à présent, pour l'instruction de ces colonnes, une somme de 32,750 Mk.

Les allocations pour cures de bains, qui ont été continuées, ont occasionné au Comité central, depuis sa fondation, une dépense totale de 486,315 Mk.

Conformément aux décisions de la conférence de Carlsruhe sur les mesures à prendre contre l'emploi abusif de l'emblème de la Croix-Rouge, le Comité prussien, d'accord avec les autres associations allemandes, a adressé au chancelier de l'empire une requête tendant à demander l'intervention de l'Etat contre ces abus. Une copie de cette requête a été adressée au ministre prussien de la justice, qui a répondu qu'il accorderait volontiers son appui à cette demande.

Les recettes du Comité central prussien se sont élevées, pendant l'année 1887, à la somme de 15,403 Mk., les dépenses à 19,340 Mk. Sa fortune, à la fin de l'année 1887, était de 343,769 Mk.

Enfin, sur la proposition de M. le Dr Brinkmann, l'assemblée décida d'ouvrir, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société prussienne, un concours « sur les mesures à prendre pour abriter les blessés et les malades non transportables, dans des locaux sains, à proximité du théâtre de la guerre ¹. »

Le 6 février au soir, un certain nombre de membres des sociétés de la Croix-Rouge se réunirent pour clore, par un banquet, la célébration de cet anniversaire.

CONCOURS SUR L'HOSPITALISATION PRÈS DES CHAMPS DE BATAILLE

Lorsque nous jetons un coup d'œil en arrière, sur les perfectionnements apportés depuis la dernière grande guerre à notre organisation sanitaire militaire, nous sommes frappés de la prompte et

¹ Voyez ci-après le programme de ce concours.